



## Litige garage vices cachés

-----  
Par Steffninou

Bonjour

Ma fille a acheté une voiture d'occasion dans un garage il y a un mois. Elle a eu de gros soucis mécaniques qui aurait pu mettre sa vie en danger. Nous nous sommes déplacés au garage et bien sûr le responsable est toujours absent, nous avons donc fait un courrier avec a/r et il fait toujours le mort. La gendarmerie nous a conseillé de mandater un expert mais nous n'avons pas la protection juridique avec nos contrats d'assurance. Est-il possible d'obtenir l'aide juridictionnelle pour financer l'expert ?

Merci